



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le 4 juillet 2019

FÊTE NATIONALE

Le "14 Juillet" est la fête nationale de la République française. C'est un jour férié en France.

Elle a été instituée par la loi en 1880 pour commémorer deux événements :

- la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, symbole de la fin de la monarchie absolue, de la société d'ordres et des privilèges ;
- la fête du 14 juillet 1790, célébrant la Nation et la Constitution de 1789.

La ville de Joigny invite la population aux manifestations organisées pour célébrer la fête nationale :

Samedi 13 juillet à partir de 19h sur la place du 1^{er} Régiment des Volontaires de l'Yonne, selon le programme suivant :

- passage en revue des motocyclistes de l'escadron départemental de la sécurité routière de l'Yonne, de la police municipale, des sapeurs-pompiers, de la Croix Rouge française, des drapeaux des associations patriotiques et de la fanfare de Paroy-sur-Tholon ;
- démonstration d'un exercice par les sapeurs-pompiers ;
- défilé des véhicules sur la place.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité dans les salons de l'hôtel de ville.

- Apéritif-concert avec "Honey, Honey" (folk américain) à partir de 19h, rue de la porte Percy ;
 - Nuits Maillotines - visite-spectacle en compagnie d'un guide-conférencier, de comédiens et de musiciens.
- Thème 2019 : "Mystères et faits divers". Rendez-vous à 20h30 devant l'office de tourisme.

Animations proposées en collaboration avec le service animation du patrimoine et la ville de Joigny.

Renseignements et tarifs : office de tourisme de Joigny et du Jovinien - ☎ 03 86 62 11 05

Billetterie ouverte à l'office de tourisme à partir de 20h.

Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – audrey.korum@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr